

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 16 (1969)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des villes et cantons romands



Très souvent dans des organes officiels de fédérations ou d'associations nationales semblables à celui où nous écrivons présentement, une part congrue est réservée aux textes de langue française. Mais, fort heureusement, le journal de l'Union suisse pour la protection des civils échappe à ce désagréable travers, et il faut en rendre grâce à la commission de rédaction et au rédacteur en chef. Toutefois, la place très large qui nous est accordée dans *Protection civile* — *Zivilschutz* doit avoir une contrepartie venant de notre part et cela sous forme d'une collaboration accrue et très régulière. C'est ainsi que lors de sa dernière séance tenue le 4 décembre la commission romande d'information a pris à ce sujet les décisions suivantes:

1. *Des articles originaux* seront envoyés chaque mois par les offices cantonaux et municipaux — en observant une rotation, naturellement — et traitant de problèmes généraux ou d'importantes réalisations. Il va de soi que des personnalités romandes ne touchant pas directement à nos milieux pourront être aussi sollicitées afin d'élargir l'éventail des sujets traités.
2. Sous le titre *Nouvelles des villes et cantons romands*, une chronique paraîtra chaque mois qui, en style bref, donnera des renseignements intéressants sur ce qui se passe dans nos villes et cantons sur le plan de la protection civile, y compris tout ce qui peut toucher aux nominations, promotions, etc. Il va de soi que cette chronique ne sera vivante et intéressante que pour autant que les responsables des offices municipaux ou cantonaux adressent régulièrement au soussigné, qui est chargé de rédiger cette rubrique, la documentation voulue (John Chevalier, chemin de l'Ecu 9 A, 1211 Genève).

En plus de cela, bien sûr, *des traductions* d'articles écrits en une autre langue compléteront harmonieuse-

ment les textes constituant la partie française de notre organe officiel.

Le cours d'information générale des 15 et 16 novembre

Aujourd'hui, nous parlerons du cours dit de conférenciers qui eut lieu les 15 et 16 novembre au Chânet (au-dessus de Neuchâtel), et que nous intitulerons de façon plus exacte: «Cours d'information générale sur la protection civile», tant il est vrai que telle était sa véritable signification. Dirigé par M. Roger Parisod, membre du CC de l'USPC, il a réuni quelque 40 participants fort intéressés par les divers exposés, dont nous ne pouvons que donner la liste avec quelques explications, l'un ou l'autre des sujets traités pouvant toutefois être repris dans ces colonnes. Il appartient tout naturellement à M. W. Kœnig, directeur de l'OFPC, de jeter un *Regard vers l'avenir*, tout en faisant le point sur l'état actuel de la protection civile en Suisse. Puis, M. E. Reymann, directeur du Service cantonal genevois PC, n'eut aucune peine à démontrer combien il est indispensable d'avoir à disposition des *Centres d'instruction* bien équipés. Cet exposé étant complété par une visite du Centre de Sugiez, où, sous la conduite de l'intendant, M. Grêt, on put voir en action des hommes affectés à la PC neuchâteloise.

De retour au Chânet, les participants eurent le plaisir d'entendre le colonel J.-L. Jeanmaire — «brigadier» dès le 1er janvier 1969 et qui dirige le nouveau *Service des troupes PA* — traiter de la collaboration entre lesdites troupes et la protection civile. Sujet de toute première importance et qui devra être repris en détail, car cette collaboration conditionnera en grande partie l'efficacité de la protection civile.

De «Mon ami l'atome»... aux relations publiques

Mon ami l'atome, tel est le titre d'un film très suggestif qui fut pro-

jeté en fin de journée, alors que M. E. Reymann traitait des *Armes atomiques*, de leurs effets et des possibilités de s'en protéger. Tandis que le samedi matin une série d'exposés furent présentés, qui — sortant du cadre général de la protection civile et de ses divers aspects — tendirent à ce but: définir les moyens les meilleurs d'information, avec tout ce que cela comporte de difficultés, de nuances, mais aussi de satisfactions pour ceux qui veulent bien se vouer à une tâche toujours plus nécessaire. Les divers conférenciers qui se relayèrent furent M. G. Bise, chef local de Fribourg, parlant des moyens didactiques, A. Taramarçaz, chef de l'Office cantonal valaisan, qui traita plus particulièrement des *Catastrophes* dans le Vieux-Pays, et R. Parisod, qui exposa le *Plan de protection civile* dans une ville importante. Enfin, le soussigné exposa les aspects multiples et divers de l'information, tout en commentant une série de précieux *Documents* émanant de l'OFPC et de l'USPC, et qui constitueront pour les participants de précieux outils de travail.

Un cours qui appelle des prolongements

Des discussions suivirent les exposés — pas assez longues à notre gré — qui permirent aux intéressés de creuser plus à fond telle ou telle question. Le cours du Chânet fut donc précieux à de multiples égards, mais il ne constitua en aucune façon un cours pour conférenciers. Il devra être en conséquence complété par des réunions ultérieures où des travaux pratiques seront à la base du programme. Mais il nous semble que les participants devraient d'ores et déjà être contactés par le responsable de l'information de leurs cantons respectifs afin que les choses apprises les 15 et 16 novembre soient complétées et ne restent pas inutilisées!

J. Chevalier

«Das Bundesamt
für
Zivilschutz berichtet»



Beachten Sie auch die offiziellen Mitteilungen des Bundesamtes für Zivilschutz auf den Seiten 27 bis 32. Diese Seiten des Bundesamtes erscheinen inskünftig in jeder Nummer und bilden eine wertvolle Bereicherung unserer Zeitschrift.